



**FORÊTS
ALTER
NATIVES
DU JURA**

INFOLETTRE n°19

Décembre/Janvier 2023

Edito : 2023 une nouvelle page à écrire ensemble

Les intempéries ont quelque peu perturbé notre programme de sorties en ce début d'année et cette infolettre a pris du retard.

Tardifs mais de tout coeur, meilleurs voeux pour 2023 aux fidèles adhérents qui nous accompagnent, comme aux nouveaux fraîchement arrivés !

Retrouvons nous toujours plus nombreux pour concrétiser de verts projets ! Nous avons des propositions de sorties jusqu'à juin, alors à tout bientôt !



Prochaine sortie : Samedi 11 février 2023

Thème : découvrir une partie des forêts de Loulle et de Mont sur Monnet, qui sont menacées par le projet d'implantation de panneaux solaires au sol

RV pour covoiturage : coordination Christine (07 88 31 20 66)

- Lons-le-Saunier, parking derrière la gare à 9h

- Monnet la Ville, à l'Eglise à 9h40

- RDV à Loulle, 9h50, sur le petit parking de l'école primaire de Loulle (au rond point à l'entrée du village)

Et (ou pour ceux qui ne pourraient pas venir), soirée informations à la biocopp de Lons-le-Saunier le vendredi 17 février dès 17h

Autres contacts : ccepb@gmail.com ou leur compte facebook



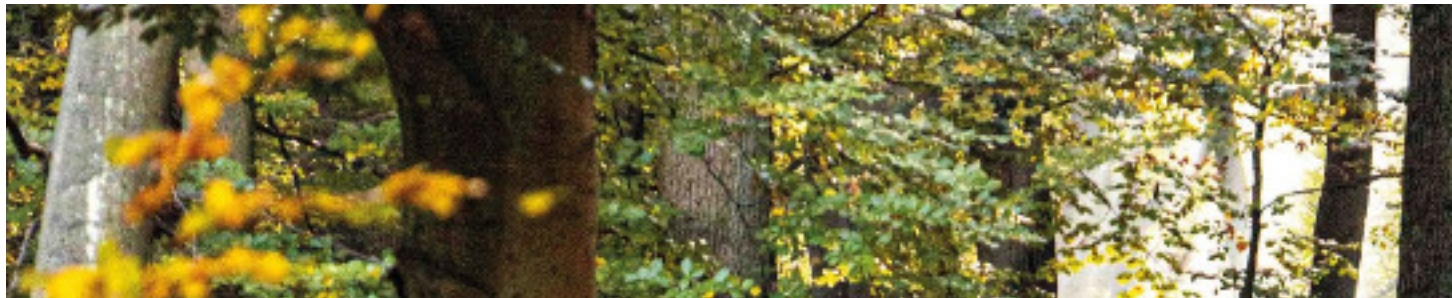
Actualités : 8 recommandations de Canopée-Forêts Vivantes, Fern et les Amis de la Terre France

1. Maintenir le niveau de récolte global de bois au niveau de 2016, mieux répartir les efforts de prélèvement entre types de forêts, statuts de propriété et régions ,
2. Laisser au niveau national 25 % de la surface de la forêt française en libre évolution avec une garantie de long terme et un minimum de 10% dans chaque région,
3. Laisser vieillir les peuplements pour maximiser la capacité de stockage de carbone dans l'écosystème en allongeant les termes d'exploitabilité , chercher à aller vers un capital sur pied constant dans le temps et le plus élevé possible à l'échelle de la parcelle,
4. Adopter une définition beaucoup plus précise de la notion d'impasse sanitaire pour éviter la conversion de peuplements par coupe rase,
5. Orienter la sylviculture vers la production de bois d'oeuvre de qualité ,
6. Privilégier des méthodes d'exploitation douces et la transformation locale du bois,

Actualités : suite

7. Limiter l'utilisation de bois énergie aux seuls coproduits issus de la sylviculture et de la transformation de bois d'œuvre,
8. Interdire la reconversion des centrales à charbon en centrales à biomasse

Un double avantage : maximiser l'absorption de CO2 dans les prochaines décennies et d'augmenter significativement la naturalité et la biodiversité des forêts.



[En savoir plus et ou télécharger le rapport complet](#)

Compte rendu de la visite du 10 déc 2022 : parcelle de FAJ

La parcelle visitée est une propriété de FAJ. La 1ère. Située dans le Parc du Haut Jura, sur la commune de Villards-d'Héria, elle a été acquise le 5 mars 2021, pour l'euro symbolique à un particulier, qui la tenait de son père décédé. Une surface de 32ares, en 3 parcelles cadastrales, en contrebas d'une route, avec beaucoup d'arbres secs sur pied et tombés : épicéas, frênes. Résultat d'une suite donnée à d'anciennes parcelles agricoles de prés, converties en plantations au moment d'une retraite agricole, avec un entretien s'estompant au fil du temps, une absence d'éclaircies*, les scolytes et la chararose pour dégrader le tout.

(*En effet l'absence d'éclaircies est très probablement au moins autant responsable du dépérissement des épicéas que les scolytes).

Quels intérêts pouvait bien avoir ce lieu sans accès facile sans valeur marchande ? Si ce n'est du carbone stocké. FAJ a dit "oui, on achète", parce qu'il y a forcément de la biodiversité qui sera préservée et les arbres en libre évolution finiront par exprimer une suite à leur façon.

Un stagiaire en BTS du Lycée agricole de Montmorot fut missionné dans la foulée en 2021, pour réaliser un inventaire de biodiversité : écoutes de chants d'oiseaux, pose d'une caméras pour suivis de petits mammifères, observations botaniques.

En 3 chantiers-visites sur site, il a pu identifier en différentes stations :

- ornithologie : au moins 12 espèces d'oiseaux
 - o Grive musicienne
 - o Fauvette a tête noire
 - o Merle
 - o Mésange bleue
 - o Mésange charbonnière
 - o Mésange huppée
 - o Mésange nonette
 - o Pinson des arbres



Mésange huppée



Mésange charbonnière



Grive musicienne

Suite : du compte rendu

- o Pouillot véloce
- o Roitelet huppé
- o Roitelet triple bandeau
- o Rougegorge
- la caméra a relevé des passages de rongeurs et de renards, de nombreuses traces de pic sont relevés sur les arbres morts
- botanique : au moins 10 variétés d'arbres et arbustes
- o épicéa
- o sapin
- o hêtre
- o frêne
- o noisetier
- o houx
- o viorne lantane
- o groseiller des alpes
- o aubépine
- o daphne lauréole
- o des plantes communes de nos sous bois calcaires plus ou moins ombragés : fraisier sauvage, jonquille, daphné laureola, pulmonaire
- des papillons, le lichen blanc, ...



Roitelet triple bandeau



Daphne Laureole



Houx



Aubépine



Willy pose à coté de son tilleul préféré.

En arrière-plan, on voit du lierre qui s'épanouit à la lumière sur des chandelles d'épicéas secs.

Ce matin du 10 décembre 2022 nous étions 8 sur le site. Du froid, pas d'oiseaux, ni de flore ou de faune à voir ou entendre, mais le constat que les ronces se développent et s'étendent ; elles protègent de la régénération diverse : épicéas, noyer, hêtres, ... et même un beau tilleul ! Beaucoup d'arbres sont encore secs sur pied.

Suite ?

Le printemps serait un meilleur moment pour des observations nature. Ultérieurement, d'ici 2 à 3 ans, nous envisageons d'intervenir en travaux pour profiter au mieux de la dynamique naturelle de la régénération.

Alors le lierre, nuisible, ou pas nuisible pour les arbres ?

On l'appelait parfois « bourreau des arbres », et encore aujourd'hui il est souvent accusé de tous les maux. Certains veulent à tout prix le couper ou l'arracher des arbres pour les protéger. A tort ! En réalité le lierre est un véritable allié pour les arbres, ainsi que pour une multitude d'animaux.

Le lierre n'est pas un parasite !

Le lierre est une liane.

Il possède ses propres racines et se débrouille seul pour se nourrir et pour assurer sa croissance. Quant à ses

Suite : Alors le lierre ?

crampons, ils ne lui servent qu'à grimper sur un support pour se rapprocher de la lumière.

Le lierre est un protecteur pour l'arbre !

Il ne fait chuter que des arbres déjà malades ou très affaiblis. En revanche, on sait maintenant qu'il cohabite en parfaite harmonie avec les sujets sains et vigoureux à qui il assure une croissance régulière. Les deux plantes se rendent des services mutuels. L'arbre sert de support pour le lierre qui a besoin de trouver la lumière pour fleurir, et le lierre protège l'arbre des intempéries (gel, chaleur) grâce à ses qualités d'isolant thermique. Les feuilles mortes du lierre forment également un compost de qualité, bon pour le sol et les arbres...

Le lierre est un refuge de biodiversité !

Il abrite et nourrit de nombreuses espèces. De nombreux oiseaux se régalaient de ses baies en hiver, et son feuillage dense et persistant forme un abri idéal pour de nombreux insectes qui y hibernent. Quant aux abeilles et autres pollinisateurs, ils profitent de son nectar abondant en automne, à une période où les ressources se font de plus en plus rares.

Le plus extraordinaire est peut-être sa capacité à capter l'humidité atmosphérique !

Ainsi on peut lire dans le document **"Comprendre les cycles hydrologiques et cultiver l'eau pour restaurer la fécondité des sols et prendre soin du climat téléchargeable ici"**



« Parmi les plantes « condensatrices », le lierre grimpant (*Hedera helix*) est la plus efficiente car ses feuilles sont particulièrement froides. Du fait de cette particularité, c'est sur le lierre que va se condenser l'eau, tout comme la buée se met uniquement sur la vitre qui est le point le plus froid de la pièce. C'est ainsi, explique Hervé Covès que dans les arbres, les forêts, les lisières, les haies agroforestières, quand il y a un lierre, c'est sur le lierre que la rosée va se poser, plus particulièrement sur la face inférieure des feuilles. « Lorsqu'il fait très chaud, si vous mettez votre main dans un lierre près d'un arbre au moment de la tombée de la nuit et votre main va devenir moite simplement en étant derrière le lierre. Le lierre va absorber cette eau par la face inférieure de ses feuilles qui est la partie la plus froide, et comme il ne transpire pas du fait de la fraîcheur de la nuit, cette eau va redescendre dans sa sève élaborée jusqu'aux racines. Elle va se diffuser dans les champignons, ce fameux réseau d'hyperfluidité mycorhizien, auquel elles sont associées, et elle va être redistribuée aux plantes qui sont autour. Cette rosée du soir qui va durer entre deux et cinq heures va permettre de récupérer entre deux et quatre litres d'eau par mètre carré et de réhydrater le sol. Et plus il fait chaud, plus ça marche. Dans les mesures qu'on a réalisées pendant la canicule de l'an dernier, sur ces lieux de condensation pendant dix jours de la canicule, 30 millimètres d'eau se sont condensés par le biais de lierre et de quelques autres plantes. Trente millimètres d'eau, c'est l'équivalent d'un orage. Alors que partout

ailleurs c'était sec, on a capté, là où il y avait des lierres, l'équivalent de la pluie d'un orage. Maintenant autour de la maison, j'ai installé ou je suis en train d'installer ces fameux condensateurs sur des trognes. Il suffit de faire pousser un lierre autour et ça marche. Autour de ces zones-là, le sol est humidifié sur un rayon qui est de l'ordre de deux fois et demie la hauteur de la structure en temps ordinaire. Quand il fait très chaud le rayon n'est plus que d'une fois à une fois et demie de cette hauteur. Ainsi, si j'ai une structure de deux mètres de haut, par exemple, un tronc avec un lierre autour, une fois et demie ça fait une zone de presque quatre mètres autour de cette trogne où je n'ai plus besoin d'arroser quand il y a de la canicule. »